

PERMIS REMORQUES : BE & B96

Informations :



FORMATION B96

Conduite d'un ensemble P.T.R.A. (Poids Total Roulant Autorisé) maximum de 4250 Kg. Pour cette formation, vous êtes dispensé d'examen et de visite médicale.

PERMIS B.E.

Conduite d'un ensemble d'un P.T.R.A. (Poids Total Roulant Autorisé) de 7000 Kg

POUR SAVOIR QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE

- 1 – Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 – Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 – Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-après.

LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE

PTAC / F.2	3500 kgs ou moins	3500 kgs ou moins	3500 kgs ou moins	3500 kgs ou moins
PTAC / F.2	750 kgs ou moins	de 750 kgs à 3500 kgs	de 750 kgs à 3500 kgs	plus de 3500 kgs
PTAC / F.2 + PTAC / F.2	3500 kgs ou moins	de 3500 kgs à 4250 kgs	plus de 4250 kgs	de 4250 kgs à 12500 kgs
PERMIS	B	B96	BE	C1E

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES DIVERSES

Code (ETG)

- Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans

- La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi

Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) automatique

- Catégorie B obtenue avec BV manuelle

Catégories 8(96) et BE sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique

- Catégorie B obtenue avec BV automatique

Catégories 8(96) et BE avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement

LA FORMATION B(96) de 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION		
Séquences	Durée	Contenu
Séquence 1 : HORS CIRCULATION	4 hrs	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires. De la remorque. • Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement • Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques • Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage • Réalisation d'exercices de maniabilité
Séquence 2 : EN CIRCULATION	3 hrs	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale • Angles morts • Changements de direction • Prise en compte des autres usagers • Information et communication avec les autres usagers • Anticipation, distances de freinage et d'arrêt • Trajectoires (virages, voies étroites) • Maîtrise de l'ensemble et partage de la route

3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.

ATTENTION !

L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 » ...

C'est uniquement, une fois l'attestation présentée en Préfecture et la mention portée sur le permis de conduire, comme ci-contre que l'on peut tracter !